

Tolérance zéro ?

Par Vincent de Briant. Le 30 janvier 2003

■ Comment concilier « ordre en public » et ordre républicain en matière d'insécurité ? Ainsi serait-on tenté de résumer le propos de Sébastien Roché dans son dernier ouvrage, *Tolérance zéro ? Incivilités et insécurité*, même si ce dernier n'emploie jamais le mot République et entend placer son discours sur le terrain de l'expertise scientifique qui est la sienne sur un tel sujet. C'est bien pourtant ce dont il s'agit, autant sur le diagnostic que sur les moyens de répondre aux problèmes posés. Le diagnostic de l'auteur est en effet le suivant : « les incivilités ont un effet délétère » sur l'espace commun, or les pouvoirs publics, tout comme les citoyens, soit n'en ont pas conscience, soit ne savent pas s'y opposer. Ces « incivilités » pour Sébastien Roché, ce sont les « désordres en public », c'est-à-dire les « dégradations et destructions » de faible intensité et les « nuisances ou frictions sur l'usage des lieux » publics. Or l'ensemble de ces comportements « annulent l'idée même d'un monde commun à partager » dont l'idée républicaine est particulièrement porteuse, parce qu'ils engendrent un sentiment d'insécurité lié à l'absence de maîtrise de l'espace considéré par « les » autorités. Ce sentiment est alors susceptible d'être à l'origine à la fois d'une montée réelle de l'insécurité et de réactions pas toujours adaptées à la réalité du problème rencontré. La difficulté réside dans le fait que la République est à la fois à l'origine de l'idée d'espace commun et dans le même temps la principale responsable de sa disparition, en raison du monopole qu'elle exerce traditionnellement sur l'autorité publique, et dont le modèle s'est diffusé à ceux et celles qui en sont aujourd'hui effectivement responsables. Spécialisation et professionnalisation semblent en effet en matière de sécurité avoir eu de nombreux effets pervers, comme le sentiment pour l'habitant ou le professionnel d'être disqualifié pour faire respecter l'« ordre en public », alors que les « vraies » forces de l'ordre négligent l'importance de la prévention des incivilités dans la spirale qui conduit au développement de l'insécurité, vérifiant ce faisant la théorie dite de la « vitre brisée ».

Afficher les règles.

Au-delà du diagnostic, Sébastien Roché s'intéresse aux réponses susceptibles d'enrayer cette mécanique qui conduit inéluctablement de l'incivilité à l'insécurité et notamment à celle qui consiste à réinstaller ce qu'il nomme un « gardien des lieux ». Sa manifestation par une présence physique permanente, qu'elle soit directe ou indirecte au besoin par la technologie, est en effet seule susceptible, d'après lui, de faire respecter les « règles d'usage » des espaces publics mais aussi d'« hospitalité ». Telle est bien la stratégie suivie par de nombreuses collectivités, notamment

les communes dans le cadre d'une « municipalisation de la sécurité ». Cependant il estime que ces dernières ne sont et ne doivent pas être les seules à mettre en oeuvre cette stratégie, qui semble-t-il a fait ses preuves. Tous les utilisateurs de l'espace public ont en effet un rôle à jouer, y compris les habitants, à condition de le définir clairement. Cela ne signifie pas pour autant qu'il faille tout codifier à l'avance. Au-delà des principes essentiels que sont notamment pour l'auteur, la présence humaine et impartiale de l'autorité et l'« affichage » des règles d'usage de l'espace public, arrive en effet un moment où une forme de « sens commun » doit triompher pour inventer en situation les multiples façons d'occuper le terrain. En cela l'auteur, dont la démonstration est convaincante, invite à une remise en question, recommandant notamment « plutôt que [de] s'en tenir aux faits qui valident nos croyances » à « prendre en considération les variété des causes qui concourent à produire le phénomène » de l'insécurité. Il invite aussi à en faire le tri, dans la mesure où de façon pragmatique, son ouvrage est aussi une invitation à agir même si « l'action sur les causes profondes n'est pas forcément possible à court terme ». Il hiérarchise ainsi clairement la théorie de la vitre brisée et celle dite de la « tolérance zéro » : la première « met l'accent sur la dynamique sociale globale » tandis que la seconde se « focalise sur la réponse pénale », sans parvenir à elle seule à briser la « spirale de l'incivilité ». Puisque l'auteur en appelle au « sens commun », cela semble en effet relever ici du « bon sens ».

Article mis en ligne le jeudi 30 janvier 2003 à 00:00 –

Pour faire référence à cet article :

Vincent de Briant, «Tolérance zéro ? », *EspacesTemps.net*, Livres, 30.01.2003
<https://test.espacestems.net/articles/tolerance-zero/>

© EspacesTemps.net. All rights reserved. Reproduction without the journal's consent prohibited.
Quotation of excerpts authorized within the limits of the law.